



**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil d'Administration**

Séance du 27 novembre 2015

Membres en exercice : 5
Présents : 4
Nombre de votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 29/10/2015

Délibération n° B 2015-28

**Construction du nouveau CIS de DOLE : autorisation à donner au
Président pour signer des avenants aux marchés de travaux**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept novembre, à dix heures, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Etaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS, Messieurs Clément PERNOT, François GODIN, Daniel BOURGEOIS.

Etait excusé : Monsieur Bernard AMIENS.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, R 1424-1 à R 1424-55, en particulier les articles L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil d'Administration relatives à la réforme du code des marchés publics et à la définition d'un guide des procédures internes des 24 mai 2004, 23 mai 2005, 5 décembre 2006, 8 décembre 2008, 10 avril 2009, 26 mars 2010, 28 octobre 2011, 20 mars 2012, 3 juillet 2014 et n° C 2015-22 du 22 juin 2015, dernière en vigueur ;

Vu les délibérations du Conseil d'Administration n° 2011-19 du 29 juin 2011 relative au lancement des projets de construction des CIS de DOLE et LONS-LE-SAUNIER, n° 2012-11 du 20 mars 2012 relative au lancement des opérations de construction de ces deux CIS et du concours de maîtrise d'œuvre pour le CIS de DOLE, n° 2013-10-1 du 20 juin 2013 approuvant notamment l'Avant-Projet Définitif du nouveau CIS de DOLE ;

Vu les délibérations du Bureau du Conseil d'Administration n° 2013-11 du 8 mars 2013 approuvant notamment l'Avant-Projet Sommaire du CIS de DOLE, n° 2014-1 du 22 janvier 2014, n° 2014-23 du 17 septembre 2014, n° 2014-28 du 8 octobre 2014, n° B 2015-14 du 2 juin 2015, n° B 2015-21 du 10 septembre 2015 relatives aux autorisations à donner au Président pour signer les marchés publics de travaux de la construction du nouveau CIS de DOLE, puis leurs avenants ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-14 du 12 mai 2015, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le rapport de présentation, ci-après.

Dans le cadre de l'opération de construction de la caserne de DOLE, différents avenants aux marchés de travaux ont déjà été étudiés par des précédents bureaux comme indiqué en annexe.

Des avenants supplémentaires sont nécessaires :

N° LOT	TITULAIRES	DESIGNATION	MONTANT INITIAL DU LOT HT (1)	N° AVENANT	OBJET DE L'AVENANT	MONTANT DE L'AVENANT HT (2)	AUGMENTAT° (2) / (1)	MONTANT DU LOT HT	AUGMENTAT° (3) / (1)
								Après avenant (3)	
2	VERAZZI	Gros-œuvre	905 315,11	1	Réalisation de massifs pour la pergola	3 271,00	0,36%	908 586,11	0,36%
3	HARDY	Charpente métallique	210 917,76	1	Modification sur auvent et balcon bas	1 070,00	0,51%	211 987,76	0,51%
5	SOPREMA	Façades	301 219,02	1	Suppression du bandeau signalétique	-870,00	-0,29%	300 349,02	-0,29%
6	DADEAU	Menuiseries extérieures	140 751,00	2	Suppression de 2 volets roulants	-1 338,00	-0,95%	157 828,00	12,47%
6	DADEAU	Menuiseries extérieures	140 751,00		Pose de 2 stores souples	474,00	0,34%	158 302,00	
8	SOUBRIER	Serrurerie - métallerie	216 601,58	3	Fourniture et pose de tôles diverses	2 770,00	1,28%	221 030,08	2,90%
8	SOUBRIER	Serrurerie - métallerie	216 601,58		Fourniture et pose d'une main courante au niveau rampe d'accès handicapés	1 848,00	0,85%	222 878,08	
10	REVERCHON	Peintures	56 271,79	2	peinture sur 2 murs de la remise	-1 078,65	-1,92%	67 305,69	19,60%
11	REVERCHON	Plâtrerie - Faux-plafonds	132 078,22	1	Suppression de faux-plafonds métallique...	-4 151,03	-3,14%	127 927,19	-0,80%
11	REVERCHON	Plâtrerie - Faux-plafonds	132 078,22		Fournitures et pose de divers, cloisons, rangement...	1 019,50	0,77%	128 946,69	
11	REVERCHON	Plâtrerie - Faux-plafonds	132 078,22		Fourniture et pose de BA13 - zone administration	1 398,00	1,06%	130 344,69	
11	REVERCHON	Plâtrerie - Faux-plafonds	132 078,22		Fourniture et pose de BA13 - zone bureau de la remise	677,00	0,51%	131 021,69	
12	EIMI	Chauffage - ventilation	493 890,00	1	variante concernant les panneaux solaires	-6 055,30	-1,23%	487 834,70	-1,52%
12	EIMI	Chauffage - ventilation	493 890,00		suppression des grilles de transfert	-1 249,30	-0,25%	486 585,40	
12	EIMI	Chauffage - ventilation	493 890,00		Suppression d'une unité intérieure de climatisation	-230,30	-0,05%	486 355,10	

13	MOLIN	Plomberie – sanitaires	140 604,14	3	Pose de divers équipements (dévidoirs, distributeurs..)	880,36	0,63%	137 780,08	-4,58%
13	MOLIN	Plomberie – sanitaires	140 604,14		Suppression plan évacuation	-608,28	-0,43%	136 171,80	
13	MOLIN	Plomberie – sanitaires	140 604,14		Suppression aspiration centralisée	-3 014,59	-2,14%	134 157,21	
						- 5 187,59			

L'ensemble de cette série d'avenants représente – 5 187,59 € HT sur cette opération.

En conséquence, en application des articles L 1424-28 et L 1424-30 du Code Général des Collectivités Territoriales, de la délégation consentie le 12 mai 2015 par le Conseil d'Administration à son Bureau et de la jurisprudence, il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer tous les nouveaux avenants figurant dans le tableau ci-dessus avec les titulaires des marchés de travaux concernés relatifs au nouveau CIS de DOLE.

DECISION N° B 2015-28 DU 27 NOVEMBRE 2015

Le Bureau, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité son Président à signer les neuf avenants figurant dans le tableau ci-dessus avec les titulaires des marchés de travaux concernés relatifs au nouveau CIS de DOLE. L'annexe ci-jointe récapitule l'ensemble des avenants aux marchés de travaux.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en
Préfecture le **8 DEC. 2015**
Affiché le **11 DEC. 2015**
Publié au Recueil des Actes
Administratifs du 4^{ème} trimestre 2015

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT